

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
27 NOVEMBRE 2023

Nombre de Membres

En Exercice 13

Présents 11

Votants 13

OBJET : 2023_068 DELIB

3. BUDGET ANNEXE : ESPACE
D'ANIMATIONS STÉPHANE
HESSEL. DECISION
BUDGETAIRE MODIFICATIVE
N°2

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 059-265904003-20231204-19122023D03_AB-DE
N°1

L'an deux mil vingt-trois, le quatre décembre à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Delphine BOULENGER, Marie Françoise BILIAU, Martine LORPHELIN, Christiane CAPPELLE, Nicole CAMBRON, Eliane ROBBE, MM. Marc BEZILLE, Joël BACLET et M. Régis DEVEY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Marie Josée RHULAND donnant procuration à Mme Nicole CAMBRON et M. Sébastien ROUSSELLE donnant procuration à M. Joël BACLET

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président informe qu'il y a lieu de modifier des articles afin de régulariser des écritures de fin d'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**, autorise les bascules de compte en section de fonctionnement ainsi que le transfert de crédits entre les chapitres afin de permettre l'équilibre budgétaire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre 011 Charges à caractère générales / €

60611 Eau et assainissement	- 950 €
60622 Carburants	- 1 000 €
60621 Combustibles	- 700 €
60623 Alimentation	2 000 €
60632 Fournitures de petit équipement	- 3 000 €
6064 Fournitures administratives	- 1 000 €
6182 Documentation générale et technique	- 1 000 €
6184 Versement à des organismes de formation	2 500 €
6247 Transport collectif	6 000 €
6281 Concours divers	- 2 850 €

Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés / €

6332 Cotisations versées au FNAL	200 €
64111 Rémunération principale	39 000 €
64112 Supplément familial de traitement et indemnité	- 300 €
64113 NBI	910 €
64131 Rémunérations	- 19 000 €
64132 Supplément familial de traitement et indemnité	300 €
64138 Autres indemnités	- 4 500 €
64168 Autres emplois d'insertion	- 13 000 €
6451 Cotisations URSSAF	- 8 410 €
6453 Cotisations aux caisses de retraite	4 000 €
6454 Cotisations aux ASSEDIC	800 €

Chapitre 65 Autres charges de gestion courantes - 36 500 €

65188 Autres	200 €
6542 Créances éteintes	- 200 €
658881 Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	- 36 500 €

.../...

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 059-265904003-20231204-19122023003 AB-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 04 DECEMBRE

OBJET : 2. BUDGET DE L'ESPACE D'ANIMATIONS STÉPHANE HESSEL. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2.

Total des dépenses de fonctionnement - 36 500 €

RECETTES

Chapitre 74 Dotations subventions et participations - 36 500 €

747888 Autres organismes - 36 500 €

Total des recettes de fonctionnement - 36 500 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Président du C.C.A.S.,
Joël DUYCK

La secrétaire de séance
Marion TUEUX



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.